

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21255 - 78ÈME ANNÉE

Le Port se souvient : Lambrakis revit par la solidarité des Portois



Il y a soixante an, le 22 mai 1963, Grigoris Lambrakis (Γρηγόρης Λαμπράκης) , un dirigeant communiste grec de grande renommée, élu deux fois député, est assassiné par des fanatiques d'extrême-droite, dans le contexte de la « guerre froide ».

Il décède le 27 mai, à l'âge de 40-41 ans. Les Portois se souviennent qu'en 1971, la toute jeune municipalité démocratique conduite par Paul Vergès, a choisi de donner le nom de ce résistant et combattant grec de la liberté au stade municipal. Par solidarité.

Les épreuves n'ont pas été épargnées à la Grèce au cours du 20e siècle. Après la première Guerre mondiale, elle connaît l'occupation allemande, puis la guerre civile (1946-1949). Après la guerre civile, dans un contexte économique-social très dégradé, le KKE – parti communiste grec – met en place un système d'aide sociale qui lui vaut une grande popularité. Qui lui vaut aussi, parce qu'il n'est pas au pouvoir, d'être

pourchassé par les autorités en place, puis interdit. Grigoris Lambrakis était un jeune résistant, un patriote grec né en 1912 dans le Péloponnèse; il s'est formé comme médecin gynécologue-endocrinologue; il était pacifiste et c'était aussi – et surtout, dans l'histoire rappelée ici – un sportif de haut niveau, coureur marathonnier, qui ne manquait jamais de lier les événements sportifs auxquels il participait aux luttes sociales et politiques de son peuple.

Il a été élu député à deux reprises, la deuxième fois sous un nom de clandestinité parce que le KKE était frappé d'interdit.

L'annonce de l'attentat, le 22 mai 1963, puis celle de sa mort cinq jours plus tard, a été un grand traumatisme pour le peuple grec tant étaient grandes l'admiration et la sympathie qu'il lui portait. Une enquête menée sur l'assassinat de Lambrakis a mis en évidence l'existence d'un crime d'État, qui a provoqué la chute du gouvernement de Caramanlis.

Une grande manifestation a eu lieu, organisée par le musicien Mikis Théodorakis. Fondateur des Jeunesses Lambrakis, M. Theodorakis a été emprisonné à Oropos sous le régime des colonels (1967-1974), torturé puis arraché à ses tortionnaires par une puissante campagne de solidarité en Europe, et particulièrement en France, où sont venus se réfugier bon nombre d'intellectuels grecs.

Ces faits et la quête de vérité qui les a mis au jour, ont été d'abord racontés dans le roman de Vassilis Vassilikos (1967), dont s'est inspiré Costa-Gavras pour écrire, avec Jorge Semprun, le scénario du film « Z » sorti à Paris en février 1969.

Tel est le contexte, à la fin des années 60-début 70, dont s'inspirent Paul Vergès, élu maire du Port en mars 1971, et les communistes portoïsi lorsqu'est convoqué le conseil municipal du 29 octobre 1971, qui mentionne, en 7^e point de son ordre du jour, la « *dénomination du stade municipal* ».

Pour la petite histoire, cette dénomination était déjà inscrite à l'ordre du jour du CM du 31 août... qui a été reporté, peut-être en raison de l'absence de Paul Vergès à ce moment-là. Toujours est-il qu'un débat a eu lieu dans le conseil municipal et au sein de la majorité, dont deux conseillers proposaient de choisir le nom d'un sportif réunionnais.

Mais la solidarité envers les luttes des peuples du monde l'a emporté : du Chili à l'Afrique du Sud ou Madagascar, des Etats-Unis au Mozambique, à Cuba ou à la Colombie... Elle a été de longue date une caractéristique des conseils municipaux portoïsi à direction communiste.

Il suffit de marcher dans les rues et ruelles du Port pour faire un tour du monde des luttes populaires, célébrées le plus souvent pour leurs avancées démocratiques, quelquefois aussi pour leurs tragédies...

Kalouma

« Z » de Costa-Gavras : Un film engagé contre la dictature des colonels grecs

Le 21 avril 1967, un coup d'État militaire en Grèce porte au pouvoir un « *quarteron* » de colonels emmenés par le colonel Georgios Papadopoulos. Ils y resteront jusqu'au 24 juillet 1974.

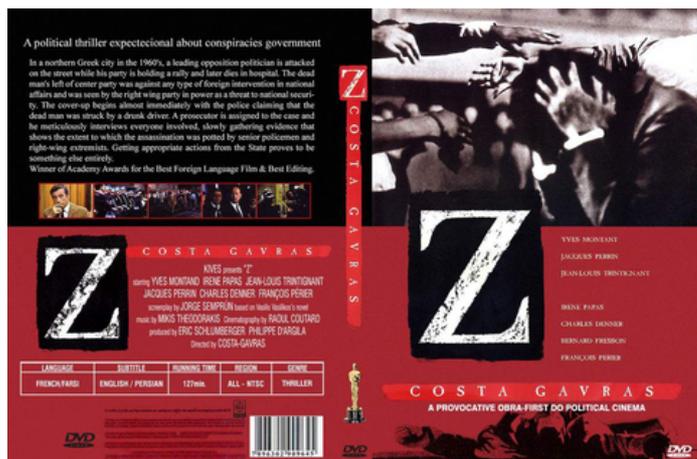
C'est sur ce coup d'État d'une junte militaire que finit (dans un raccourci temporel de fiction) le film « Z » (pour ζῆ / zi, Il vit) réalisé par Konstantinos Costa-Gavras en 1968.

Quand il sort en février 69, la presse française salue « *un premier grand film politique français* » – Costa-Gavras, né en 1933 en Grèce, vivait en France depuis 1952 – et Z a en effet reçu de nombreux prix : prix du jury à Cannes et prix d'interprétation pour Jean-Louis Trintignant (dans le rôle du juge) ; Oscar du meilleur film étranger et du meilleur montage, à Hollywood où il fait un triomphe.

Le cinéaste Jules Dassin et la chanteuse grecque en exil Mélina Mercouri font connaître la cause grecque.

C'est un film à suspens qui raconte l'histoire d'un juge (incarné par J-L. Trintignant) et d'un journaliste (Jacques Perrin) enquêtant sur l'assassinat politique du député communiste Grigoris Lambrakis (Yves Montand), victime d'un attentat, à Thessalonique, le 22 mai 1963.

Renversé par un triporteur que montaient deux éléments de l'extrême-droite fasciste, le député est atteint gravement à la tête et décède cinq jours plus tard, le 27 mai. C'est alors qu'apparaît sur les murs d'Athènes et un peu partout en Grèce, la lettre « Z ».



Proposition de loi Liot jugée "inconstitutionnelle" par la Première ministre : Élisabeth Borne veut "supprimer le Parlement ?", fustige Fabien Roussel



La proposition de loi du groupe Liot visant à abroger la réforme des retraites doit être examinée le 8 juin à l'Assemblée nationale. Fabien Roussel (PCF) a dénoncé les propos de la Première ministre.

"C'est honteux. Elle veut quoi madame Borne ? Supprimer le Parlement ? Elle n'a qu'à supprimer l'Assemblée nationale directement", a fustigé le secrétaire national du Parti communiste français (PCF) Fabien Roussel ce 22 mai sur France Inter.

Cette déclaration intervient après que la Première ministre a jugé *"inconstitutionnelle"* la proposition de loi des députés indépendants Liot visant à abroger la réforme des retraites et qui doit être examinée le 8 juin à l'Assemblée nationale.

"Il est assez irresponsable de la part d'un groupe parlementaire de laisser croire qu'on peut présenter une proposition de loi qui supprime 18 milliards (d'euros) de ressources et que cette proposition de loi pourrait prospérer", a déclaré Elisabeth Borne.

Ce dernier fait référence à l'article 40 de la Constitution stipulant que les propositions et amendements des parlementaires ne

sont pas recevables s'ils entraînent une diminution des recettes ou un alourdissement des charges publiques.

Pour Fabien Roussel, empêcher le vote du texte revient à rendre *"cette réforme des retraites antidémocratique, illégitime"*. *"Si pour la première fois sous la Ve (République), le gouvernement rendait cette proposition de loi inconstitutionnelle, ce serait un événement sans précédent sur la vie démocratique de notre pays"*, a estimé le secrétaire général du Parti Communiste Français.

"C'est mettre l'étouffoir complet sur le Parlement et sur l'Assemblée nationale", a-t-il poursuivi, appelant à être *"très, très nombreux"* le 6 juin pour la 14e journée de manifestations contre la réforme des retraites.

L'intersyndicale attend avec impatience cette date, et a d'ailleurs prévu une journée de mobilisation le 6 juin afin de maintenir la pression sur les députés, qui sont appelés à voter ce projet de loi.

États Généraux des Mobilités : Consultation citoyenne : rendez-vous le 23 mai 2023 au Fanal !

La Région Réunion organise une consultation citoyenne dans tout le territoire tenant compte de l'ensemble de nos modes de déplacement. Voiture, train, bus, vélo, marche, co-voiturage... toutes les mobilités du quotidien seront au cœur des échanges, le 23 mai 2023 à partir de 18h au Fanal à Saint-Denis (La Cité des Arts)

Les objectifs : faire le point sur nos usages et nos attentes, identifier les projets clés, dégager des priorités pour améliorer nos déplacements aujourd'hui et anticiper les mobilités de demain !

Le mardi 23 mai 2023 à 18h – La Cité des Arts – Salle Le Fanal. Plus d'informations : www.consultation-mobilites.re

Plan d'action de la France pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

La première ministre Elisabeth Borne a dévoilé le 22 mai des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

« *La politique que je mènerai (...) sera écologique ou ne sera pas* », a indiqué en 2022 le président candidat Emmanuel Macron, laissant à sa première ministre la tâche de tout mettre en place.

Elisabeth Borne a présenté devant le Conseil national de la transition écologique* son « *plan d'action* » pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France. Cette réunion de travail visait à clarifier les objectifs de réduction par secteurs (transports, agriculture, bâtiments...) à horizon 2030. Fin juin, elle présentera un plan détaillé des mesures à instaurer pour tenir les engagements.

Le gouvernement a intégré les objectifs européens de baisse de 55 % des émissions nettes en 2030 et compte ainsi de réduire de pas moins de 50 % les émissions domestiques par rapport à 1990, pour atteindre 270 millions de tonnes équivalent CO2 par an en 2030, contre 408 mtCO2 en 2022 (l'équivalent CO2 est une mesure qui prend en compte le dioxyde de carbone mais aussi d'autres puissants gaz à effet de serre, comme le méthane).

D'après Matignon, « *il faut faire en huit ans plus que ce qu'on a fait au cours des trente-deux dernières années* », ce qui devrait coûter 70 milliards d'euros d'investissements privés/publics supplémentaires par an d'ici à 2030, selon le Conseil économique et social.

Le gouvernement assure être sur la bonne voie. D'ailleurs, en 2022, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont baissé de 2,5 %. Pourtant, « *au cours de la première période 2015/2018, la France n'a pas tenu ces objectifs, des recours ont donc été portés devant les tribunaux* », a indiqué le cabinet de la première ministre.

Face à l'ampleur de la tâche, « *chacun doit faire sa part* », a assuré Elisabeth Borne qui dit avoir posé un cadre se voulant « *collectif* » et « *équitable* ». La moitié des efforts seront demandés au secteur productif (entreprises et secteur public), un quart aux collectivités et un quart aux ménages. « *On demande un peu aux petits et beaucoup aux gros* », a assuré le gouvernement. Pourtant, le Haut conseil pour le climat a pointé « *une collaboration interministérielle limitée* » et un manque de communication entre les ministères, ne rendant pas efficace les mesures environnementales.

Le gouvernement salue aujourd'hui « *la grosse implication de tous les ministères* », et un « *travail d'équipe* » qui va évoluer et dont la mise en œuvre sera « *suivie à l'aide d'indicateurs* », point qui faisait souvent défaut lors des précédents plans. Les secteurs concernés vont du covoiturage, rénovation des bâtiments, réduction de la part du gaz naturel dans le chauffage, à l'aide au déploiement des panneaux photovoltaïques. Selon le gouvernement, « *la moitié des leviers disponibles est d'ores et déjà engagée* », via les lois et réglementations actuellement en vigueur.

Le plan prévoit par exemple de passer de 1 % de voitures électriques dans le parc automobile français à 15 % en 2030. Parmi les mesures étudiées, celles favorisant le « *verdissement de la flotte des entreprises* ». Actuellement, seuls 10 % des véhicules achetés sont électriques, or ce sont ces voitures acquises par les entreprises qui alimentent le marché de l'occasion.

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433